



**« Action d'Accompagnement pour le Développement du Conseil Consultatif
Régional des Personnes Accueillies /Accompagnées de Midi-Pyrénées »**

Troisième réunion mensuelle autour de la convention régionale

23 février 2016

Présent-e-s : Aldo Maggiore (CCRPA MP), Dominique Le Guen (CCRPA MP), Valentin Peinado (CCRPA MP), Térésa Catorze (CCRPA MP), Régis Barbau (FNARS MP)

Excusé-e-s : Hanane Bendida (CCRPA MP)

Ordre du jour de la réunion :

1. Point sur les actions de représentation réalisées (Qui est allé où?)
2. Point sur les déplacements à prévoir (Qui va où ? Quelles avances de frais sont nécessaires?)
3. Divers

1. Point sur les actions de représentation réalisées (Qui est allé où?)

Depuis la dernière réunion mensuelle :

- Participation de Dominique à la formation sur le site internet à Paris (19/02/2016)
- Participation de Dominique, Térésa et Aldo à la formation des représentants du CCRPA à Montpellier (22 et 24 février)

2. Point sur les déplacements à prévoir (Qui va où ? Quelles avances de frais sont nécessaires?)

- Point sur le déplacement au centre d'hébergement de Montans (Tarn) : Proposition de rendez-vous le 7 mars (Dominique, Aldo et Valentin se portent volontaires)
- Point sur l'invitation du foyer du MAY à venir présenter le CCRPA lors d'un groupe d'expression le 2 mars à 11h30 : Térésa se porte volontaire, seconde par Valentin si besoin
- Point sur la proposition de visite de la Fondation de l'Armée du Salut à Aussillon dans le Tarn : les dates proposées ne correspondaient pas à la disponibilité des délégués
→ recontacter la directrice (Mme Pittet) pour convenir de nouvelles dates
- Information sur l'invitation à la journée régionale maltraitance 15 mars

3. Autres points traités :

- Voir combien coûterait un abonnement mensuel pour les déplacements de Térésa (plutôt que la carte 10 déplacements)
- Réflexion autour des modalités de fonctionnement (à soumettre à la prochaine plénière avant les élections) :
 - Permanences du CCRPA : tous les lundis de 9h à 12h30 au Foyer du May (Permanence d'accueil physique et téléphonique, temps de travail et de coordination des délégués)
 - Réunions mensuelles (dans l'objectif de faire un point chaque mois sur les actions en cours et à venir) : Lors des réunions mensuelles, la première partie de la réunion ouverte à tous les membres du CCRPA, puis les représentants se réunissent entre eux la dernière heure pour coordonner leurs actions.
 - Comité de suivi trimestriel : Réunion animée par la DRJSCS en présence des délégués et de la FNARS pour faire un point sur la mise en œuvre des actions prévues dans la convention.
 - Comité d'éthique : réflexion concertée sur la mise en œuvre après les élections